

ELECTRIFICATION RURALE (programme 1988)

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'électrification de la Commune de Saint-Denis se trouvant à présent quasiment terminée, il ne reste plus à réaliser que des opérations ponctuelles du type petites extensions B.T. pour branchements sociaux des habitations isolées et renforcements de réseaux.

Les travaux étant généralement de faible coût et présentant un caractère d'urgence, il est proposé de les réaliser au coup par coup à l'aide d'un marché à commande qui serait passé après un appel d'offres.

Le marché aura une durée de UN AN, avec tacite reconduction sur une période maximale de TROIS ANS.

Pour 1988, les crédits disponibles seraient de l'ordre de 1 000 000 F, se décomposant comme suit :

- FACE	520 000 F
- DGE	100 000 F
- Emprunt	310 000 F
- TVA	70 000 F
	<hr/>
Total	1 000 000 F

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier de consultation des entreprises qui m'a été transmis par Monsieur le Directeur de l'Agriculture et de la Forêt, ainsi que le financement des travaux ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission d'Ouverture des Plis.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 8 SEP. 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

